

RESUME EXECUTIF

MTR PRODADEKK (évaluation conjointe PRODAKK et PRODEKK)

Le programme PRODADEKK est le résultat de la fusion de 2 interventions complémentaires (le PRODEKK et PRODAKK) qui, suite aux résultats des études de base ont été réunis par la CTB en une seule initiative : le « Programme de Développement Agricole et de Désenclavement dans les Districts du Kwilu et Kwango (PRODADEKK) ».

PERTINENCE : évaluation globale	A	B	C	D
	RA			

EFFICIENCE : évaluation globale	A	B	C	D
	R		A	

EFFICACITÉ : évaluation globale	A	B	C	D
		R	A	

IMPACT : évaluation globale	A	B	C	D
	R		A	

DURABILITÉ : évaluation globale	A	B	C	D
			RA	

Conclusions

D'une façon globale le PRODADEKK apparaît comme un instrument de développement provincial bien adapté et efficace dans un contexte difficile, caractérisé par un tissu aléatoire de services et des compétences /capacités rares, ceci se manifestant par

- une grande pertinence des domaines concernés en particulier de la problématique de désenclavement qui constitue le cœur de la problématique provinciale est la condition d'atteinte des autres objectifs,
- des synergies internes fortes ;
- une efficacité dans l'action manifestée par des bons ratios techniques et financiers (voir avancement, notamment pour le volet routier);
- une capacité à faire évoluer les dispositifs et approches (élaboration formelle de stratégies spécifiques, évolution du cadre organisationnel, ...) ;
- une perception très favorable du programme dans son ensemble, des thématiques traitées et des approches mises en œuvre, de la part de l'ensemble des interlocuteurs consultés.

Le programme se caractérise par de grandes ambitions géographiques et thématiques. Dans la pratique, il a su concentrer son intervention et éviter la dispersion.

La fusion des 2 interventions (PRODAKK et PRODEKK) a amélioré la cohérence d'ensemble de l'action car elle concerne des problématiques, des activités et des personnels ayant structurellement des opportunités de synergie : les deux principaux résultats (Agriculture et désenclavement) ont des interrelations évidentes, et les succès de l'un conditionnent les résultats de l'autre.

Les principaux avantages de cette fusion sont bien évidemment l'économie d'échelle sur les dispositifs de conduite et de gestion, dans un dispositif géographiquement étendu, et dans un contexte où les ressources humaines (projet/programmes mais également partenaires locaux) sont rares : le regroupement de certaines fonctions (gestion suivi-évaluation, logistique) est quant à lui très intéressant.

La mission a mis en évidence une très bonne perception de tous les acteurs consultés, qui présentent fréquemment le modèle PRODADEKK comme une référence en matière de pertinence (réponse aux besoins), de mode de collaboration (association des bénéficiaires, de l'administration et des autres acteurs) et d'efficacité.

Les acteurs éprouvent des difficultés à formuler des « points faibles ». La comparaison avec d'autres actions/projets (spontanée lors des entretiens) est toujours à l'avantage du PRODADEKK.

La principale évolution espérée par les partenaires et bénéficiaires rencontrés concerne donc l'extension/approfondissement des actions menées.

Recommandations

Agriculture

Si l'on excepte l'action menée en matière de semences, structurée, claire et conforme aux principes généralement admis dans ce domaine, il importe de fournir un effort en matière de définition de la vision (fertilité, transformation, commercialisation) mais également des actions concrètes à réaliser dans ce cadre.

En particulier, l'ambition de passage d'une agriculture de défriche-brulis itinérante, à une agriculture sédentaire (sans jachères longues), souvent réaffirmée, ne peut faire l'économie d'une analyse fine des systèmes quelle prétend remplacer et en particulier des mécanismes de gestion de la fertilité qui leur conféraient leur durabilité.

Il s'agit en définitive de réaliser la mise en œuvre d'itinéraires techniques novateurs, capable à la fois de produire des rendements satisfaisants et de maintenir en permanence la fertilité des sols (matière organique stable/humus, éléments minéraux, biologie). Ces itinéraires doivent répondre à des contraintes à plusieurs niveaux : (i) les spéculations proprement dites qui sont elles-mêmes les produits qui doivent être mis sur le marché, et donc ils ne doivent pas répondre à mi-parcours – Version finale CTB - Agence Belge de Développement / Revue à mi-parcours de l'intervention « PRODADEKK » - mai – juin 2015 87 pas répondre uniquement à des critères agronomiques ; (ii) les rotations, qui jouent un rôle à différents niveaux : maintien de la fertilité (exploitation différentielle des différents horizons, bilan humique, bilan azoté, bilan minéral ...) ; (iii) le terroir dans son ensemble, et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles .

Ce travail passe par une analyse fine des systèmes et de leur évolution sur le long terme, l'analyse critique des expériences passées d'introduction d'innovations agricoles (matériel végétal, itinéraires techniques, fertilisation, ...), et d'une façon plus générale par une approche holistique, et une recherche action en vraie grandeur.

Les solutions envisagées actuellement (agroforesterie, vétiver, mucuna /stylosanthes, ...) peuvent être des amorces de solutions mais ceci dans un cadre global de systèmes de production.

Valorisation (Commercialisation, transformation, stockage)

Concernant la transformation/valorisation, l'approche par la demande (des bénéficiaires) est utile mais elle doit être accompagnée d'une forte expertise dans des domaines où l'on dispose de peu d'expérience et de modèles éprouvés.

Les perspectives les plus prometteuses en matière de filières porteuses (transformation « intermédiaire ») semblent être fournies par :

- la production de micro cossettes à destination des marchés urbains (principalement en saison sèche)
- complétée par le développement des filières de production de tubercules frais ou, préférablement rous (finalisation de la transformation en ville) en saison pluvieuse,
- les produits transformés à base de maïs (farine),
- éventuellement le riz décortiqué et/ou étuvé.

En matière de transformation, il conviendra de bien distinguer les actions qui seront menées en matière de réduction de la pénibilité des tâches (type moulin ou stockages villageois de sécurité « à façon »,) des actions d'appui à la création d'unités de transformation intégrées de production de cossettes ou fougou (chaines complètes incluant (i) réception ; (ii) épluchage tranchage mécanisé ; (iii) bacs de rouissage ; (iv) séchoirs solaires/ventilés ; (v) conditionnement et (vi) stockage en attente d'évacuation.

En matière de commercialisation, au titre des actions concrètes, il peut être envisagé :

- la création de « bureaux de vente » (simples points de contact permettant la mise en relation planifiée des producteurs et commerçants, par l'intermédiaire de leurs représentants, sans gestion/stockage physique des produits : gestion de l'information)
- la création de fichiers « acteurs » : commerçants, producteurs, contribuant également à la mise en relation anticipée et planifiée, préparant une approche à base de contractualisation ;
- l'organisation de tournées ou de marchés périodiques saisonniers.

Réhabilitation et entretien de pistes d'évacuation

Le programme va se développer naturellement avec l'intégration de nouveaux bassins de production sur la programmation prévue.

- L'expérience semble montrer que cette intégration devrait pouvoir se faire sans problème majeur, l'approche étant déjà rôdée et la connaissance par les bénéficiaires potentiels des bénéfices qu'ils peuvent attendre des programmes devraient constituer des conditions favorables pour une efficacité accrue ;
- la nouvelle approche en matière de « points chauds » devrait être un facteur de plus grande durabilité du réseau et l'approche donc doit être poursuivie ;
- concernant les CLER, la méthode ayant fait ses preuves, il n'apparaît pas utile d'apporter des inflexions par rapport à l'approche générale. D'un point de vue pratique toutefois, il pourrait être possible de dimensionner les efforts et/ou les moyens dévolus Rapport d'évaluation à mi-parcours – Version finale CTB - Agence Belge de Développement / Revue à mi-parcours de l'intervention « PRODADEKK » - mai – juin 2015 88 sur la base de standards diversifiés en relation avec le niveau de difficulté/pénibilité des travaux (adapter la taille des équipes, les kilométrages de cantonnement et les temps alloués, etc... en fonction du contexte physique)
- Le volet transport fluvial doit être rapidement défini et lancé, dans les situations qui le justifient. Le déséquilibre entre les 2 sous-composantes au sein de l'activité « réseau multimodal » pourrait être amené à évoluer. Les choix effectués dans ce domaine devront être réalisés sur la base d'études de flux et d'études économiques.
- Dans tous les cas, il importe que soit mis en œuvre des dispositifs au moins périodiques de comptage non seulement des véhicules mais également des produits (quantités). Outre le souci de suivi-évaluation, ceci permettra d'obtenir notamment une meilleure connaissance des rythmes d'évacuation et de commercialisation qui devrait permettre d'enrichir le volet correspondant.

Structure du programme et budget

Il apparait dès à présent que, dans la situation observée, et faute de disposer des concepts à développer et d'une feuille de route chiffrée, la composante agricole du programme ne sera pas en mesure de consommer la totalité des fonds qui lui sont impartis, malgré une gestion conjointe /parallèle des deux conventions, qui permet des affectations /imputations à même de réduire partiellement le déséquilibre prévisible entre les deux budgets.

Une réflexion est à mener sur la réorganisation budgétaire à envisager (sans modifier la structure budgétaire PRODEKK/PRODAKK).

Parmi les alternatives, on peut envisager de développer au sein de la composante PRODAKK :

- La réalisation de travaux de viabilisation / désenclavement intra bassin de production : ouvrages d'art de désenclavement permettant une suppression des points critiques qui bloquent la circulation en saison défavorable⁴⁷, pouvant être légitimement imputés sur le volet agricole ;
- Le développement d'infrastructures de « rupture de charge » le long des axes principaux réhabilités, pour faciliter les flux (dans le même esprit que ci-dessus) ;
- Le développement d'unités de transformation de taille moyenne (Cossettes manioc, par exemple) ;
- Et les infrastructures y afférentes (hangars, bacs de rouissage, séchoirs solaires /ventilés, logistique correspondante, ...) Comme évoqué auparavant, les deux derniers points ne sont pas intéressants s'il n'est pas pris soin de travailler en amont avec les acteurs/bénéficiaires.